

TERRITOIRES
DU
RUANDA-URUNDI

Ruhengeri, le 2 septembre 1938

N263/T.T.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°.....

du.....19.....

ANNEXE

OBJET :

Convocation à témoins
R.M.P.1710/RUHENGERI.-

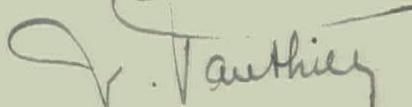
Monsieur le District Commissioner,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'affaire R.M.P.1710/RUHENGERI devant être jugée à Ruhengeri en date du 8 septembre 1938, je me suis permis d'écrire une lettre à votre chef GITSHAMWA pour lui demander de bien vouloir faire diriger sur Ruhengeri pour le 7 septembre 1938, ceci pour vous éviter un surcroît de travail, les témoins du Bufumbira devant être entendus.

Toutefois, je me fais un devoir de vous avertir de la chose.

Veuillez agréer, Monsieur le District Commissioner, l'assurance de ma considération distinguée

L'Administrateur territorial
D. Vauthier



Ruhengeri



1565

A Monsieur le District Commissioner du KIGEZI à KABALE

: : : : :

UGANDA PROTECTORATE

: : : : : : : : : : :